

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 17 (1879)
Heft: 13

Artikel: La violette
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-185177>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

à discerner l'état de fraîcheur réelle d'un morceau de viande, du poisson, des légumes et des œufs, et se débrouiller au milieu des ruses des marchandes, n'est pas l'affaire d'un jour.

Un certain nombre de maîtresses de maison commencent à inaugurer un nouveau système d'achat que je trouve excellent et qui épargne la corvée d'aller au marché. Mais il convient surtout aux personnes qui ont une maison considérable à diriger. On se met directement en rapport avec des fournisseurs de toute espèce, et ils vous apportent à jour fixe, dans la matinée, chacun la ou les denrées qu'il vend. La maîtresse de maison consulte sa cuisinière sur la fraîcheur des pièces ou l'opportunité de l'achat et désigne ce qu'elle veut. C'est la cuisinière qui paie, mais elle compte ensuite avec madame, qui lui donne régulièrement un sou par franc sur la somme dépensée. Ce sou par franc représente le 5 % que toutes les cuisinières ou les chefs prélèvent sur les marchés. L'usage fait loi, dit-on. Aucun de ces fonctionnaires gastronomiques ne se regarde comme infidèle en exerçant ce droit parfaitement légitime à leurs yeux.

La maîtresse de maison fait donc une chose intelligente et raisonnable en leur payant elle-même cette légère commission. Si toutes les femmes qui ont la direction d'un grand ménage avaient le courage de prendre cette peine, elles réaliseraient une très forte économie et enlèveraient tout prétexte au vol et au pillage dont se plaignent tous les maîtres aujourd'hui, sans rien faire pour l'empêcher.

Marie DE SAVERNY.

Tandis que le nouveau bateau à vapeur le *Jura* fait ses premières courses, un autre bâtiment de même dimension, le *Salève*, s'achève dans les chantiers de Morges et s'appête à aller le rejoindre très prochainement sur la plaine liquide, ce qui portera, dit-on, à dix-sept, le nombre des bateaux qui composent la flotte à vapeur du Léman, sans compter les *Mouches* qui desservent le petit lac. Ce chiffre est assez frappant si nous nous reportons une trentaine d'années en arrière, c'est-à-dire à l'époque où, à côté des barques, il n'y avait sur notre lac qu'un simple bateau à manège, mû par quatre chevaux marchant à pas lents sur le pont, autour de l'arbre d'une roue à engrenage, et faisant un vacarme qu'on entendait à plus d'une lieue.

Ce fut seulement le 28 mai 1823 que le premier de nos bateaux à vapeur, le *Guillaume-Tell*, fut lancé à Genève, par un anglais, M. Church. On allait alors de Genève à Nyon en deux heures et un quart. C'était prodigieux ! disait-on, sans prévoir que, de nos jours, on irait dans le même temps jusqu'à l'extrémité du lac.

En 1824, à la fête de la Navigation de Genève, on vit apparaître un nouveau bateau à vapeur, le *Winkelried*, bâtiment plus grand et plus beau que le *Guillaume-Tell*, et, ce qu'on avait peine à croire, cheminant un peu plus vite. Le tour du lac devint à la mode ; il est vrai que les amis du progrès le

faisaient d'ordinaire en deux jours. — On couchait à Lausanne ; cependant les gens pressés, les navigateurs audacieux, arrivèrent bientôt à faire ce joli voyage dans une seule journée.

Eclipsé par ses rivaux, le pauvre bateau à manège fut bafoué par un public moqueur, et son oraison funèbre fut tracée par Petit-Senn, dans une page étincelante d'esprit et de malice, concluant en ces termes :

De l'escargot du lac, l'existence est à bout,
Il allait lentement, il ne va plus du tout.

La violette.

Dans ce moment, où le printemps nous donne ses premiers sourires, où de jeunes filles viennent nous offrir leurs petits bouquets de violettes, recueillies à grand'peine, pour gagner quelques sous, pourquoi ne dirions-nous pas un mot de cette charmante fleur du mois de mars, qui, sans se montrer et modestement cachée dans l'herbe, envoie au promeneur, sur les ailes de la brise, son suave parfum ?

Nous trouvons la violette mentionnée ou décrite dès la plus haute antiquité ; les anciens lui attribuaient une origine merveilleuse, prétendant que Jupiter, ayant transformé en génisse la belle Io, fit naître la violette pour lui procurer une pâture digne d'elle. Les Grecs et les Celtes en décoraient la couche de la beauté et le cercueil des jeunes filles, usage qui s'est conservé en Allemagne jusqu'à nos jours. Les Athéniens s'en couronnaient la tête dans les festins, croyant qu'elle empêchait l'ivresse. Virgile, pleurant la mort de Daphnis, nous peint, dans le deuil de la nature, la violette remplacée dans les campagnes par le chardon. Au moyen-âge, nous la voyons destinée à couronner les vainqueurs du gai savoir. Et qui croirait qu'à une époque assez rapprochée de nous, cette fleur modeste a été mêlée malgré elle à la politique et est devenue, sous la seconde restauration, le signe de ralliement et l'emblème du parti bonapartiste, parce que Napoléon I^{er}, s'échappant de l'île d'Elbe, était rentré en France au mois de mars, saison des violettes ?

Le loto public.

Tous les Lausannois ont pu voir, dans les beaux dimanches d'été, des ouvriers piémontais assis ou agenouillés sur la place de Montbenon, au nombre de 30, 40, 50 et plus, et faisant une partie de loto, groupés autour de celui qui appelle les numéros sortant du sac. — Nous lisons dans un journal qu'à l'occasion de la mi-carême, il est d'usage, dans quelques grandes villes italiennes, de faire ce que l'on appelle un *lotto publico*, c'est-à-dire un jeu de loto public. C'est tout simplement une partie de loto gigantesque, et à laquelle tous les habitants de la ville peuvent prendre part. Pour cela, le public s'installe sur une place, la plus vaste de la ville, bien entendu, et chacun prend le nombre de cartons qu'il